

Tamar et son histoire : le sens d'un acte insensé (Genèse 38,1-30)

À travers la présence, dans sa lignée, de femmes étrangères, le salut proposé par Jésus s'offre à toute l'humanité.

Quand Matthieu fait le compte des générations entre Abraham et Jésus, il en dénombre 42 (comme les 42 étapes parcourues par la tribu d'Israël entre l'Égypte et la Terre Promise). Dans la généalogie du Christ, il y a des femmes étrangères Ruth, Bethsabée, Rahab et Tamar, la cananéenne. Canaan, avant la conquête, n'est pas inhabitée. Elle fourmille de peuples adorant des idoles et pratiquant des sacrifices sanglants. Et pourtant, en Israël, cette nation qui prie un dieu unique et exclusif, se sont invitées des femmes de tribus et de religions différentes. Le Messie est un "sang mêlé" et cette constatation peu connue, peu répétée, réduit à néant toute notion de pureté dans la lignée de Jésus.

Tamar est une figure féminine très forte car elle va choisir d'appartenir à Israël, d'abandonner sa religion polythéiste. Et elle veut une progéniture de ces porteurs d'une annonce visionnaire : un seul Dieu créateur du monde, soucieux de l'Humanité et faisant alliance avec elle.

Au lendemain de la vente de Joseph, son frère, à une caravane du désert, Juda, fils de Jacob, s'installe en Canaan. Il a trois fils dont Er qui épouse la belle Tamar (dont le nom signifie palmier-dattier). Er meurt et, selon la loi d'Israël (loi du lévirat),

Tamar épouse le second fils de Juda, Onan, qui meurt à son tour. Aucune descendance n'est issue de Tamar. Juda a peur de donner son dernier fils, Shela, en mariage à Tamar, car il pense à une malédiction attachée à cette femme. Le temps passe, Juda devient veuf et reprend son métier de berger, Tamar retourne dans sa famille, Shela atteint l'âge d'homme... et le mariage semble oublié.

Or Tamar veut farouchement porter un fils d'Israël et, devant les réticences de Juda à appliquer la loi du lévirat, elle va employer la ruse car elle n'est pas femme de la résignation. Elle se déguise en prostituée, se parfume, s'enveloppe de voiles attrayants. Elle a été avertie de la transhumance des troupeaux de Juda dans la région et, ainsi, elle va s'asseoir au lieu-dit des Deux sources, sur la route de Juda et elle le séduit sans qu'il la reconnaisse. Son beau-père, après son deuil, éprouve un réveil de son désir. Juda n'a pas d'argent sur lui et, contre la promesse d'un chevreau déposé le lendemain, il laisse en gage son sceau, son cordon et son bâton (ses insignes de chef de tribu). Tamar accepte, puis disparaît avec

327 B16F Tamar

les trois objets compromettants. Quand Juda envoie un serviteur pour la payer du chevreau, il ne retrouve plus sa trace. Juda oublie l'épisode, mais le ventre de Tamar porte sa semence et s'arrondit. Comme elle est veuve et enceinte, on la dénonce comme coupable d'adultère et on la traîne devant Juda qui la condamne à être brûlée vive.

Tamar ne dénonce pas publiquement Juda mais elle lui fait parvenir son sceau, son cordon et son bâton en précisant qu'elle est enceinte de leur propriétaire. Juda, loyalement, s'incline devant l'évidence, reconnaît alors sa paternité et redonne à Tamar un statut dans la famille. Elle ne peut épouser ni Juda, ni Shela, mais elle demande le droit d'être mère dans la tribu d'Israël, le droit d'inscrire le nom de ses enfants dans le Livre (elle va accoucher de jumeaux et l'un d'eux, Peretz, est dans l'ascendance du Messie).

Tamar s'est obstinée à choisir son peuple, à faire confiance au Dieu unique. Sa ruse n'a rien de moral. Il s'agit d'une sorte d'inceste entre belle-fille et beau-père. Cependant, au-dessus de la morale, il y a, chez Tamar, le désir de transmettre la vie, plus fort que la frilosité, la superstition, la défiance de Juda, qui n'a pas respecté la loi du lévirat.

Le sens du stratagème employé, sa légitimité, se trouvent dans cet élan insolent, audacieux et plein de risques vers un peuple auquel Tamar veut appartenir.

La Bible est traversée, illuminée, par

ces irruptions de femmes qui disent les failles du masculin, la grâce imprévisible, les paroles et les chemins tout neufs.

*Dominique Caron,
Bourdon (80)*